

SEANCE DU 23 MAI 2020

Convocation : 14 mai 2020

Membres : 11 + 1 Présents : 12 Absents : 0 Votants : 11 Public : 5

L'an deux mille vingt, le 23 mai à dix-sept heures

Présents : René GERLET maire sortant, Claire GARRIGUE LANGLOIS, Denis FERDY, Eric LECHEMINANT, Guillaume LEMENAGER, Pauline DEVOS, Fanny COLBOC, Thierry COIFFIER, Jessica HUYGHE, Isabelle AUBRY, Grégory THOUIN, Dominique POTIER

Absents excusés: 0

Secrétaire de séance : Fanny COLBOC

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL PAR LES PERSONNES CONCERNEES
3. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
4. ELECTION DU MAIRE
5. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET LEUR ELECTION
6. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE

Fanny COLBOC, membre le plus jeune, est désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL PAR LES PERSONNES CONCERNEES

Le compte-rendu du conseil du 4 février est approuvé et signé.

3. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal élu le 16 mars 2020 est réuni dans la salle communale ce samedi 23 mai 2020 à 17 heures sous la présidence de René GERLET qui félicite les nouveaux membres du conseil municipal et les installe dans leur fonction, puis cède la présidence à Dominique POTIER, doyen d'âge, pour l'élection du nouveau maire. Monsieur GERLET propose de rencontrer le nouveau maire élu et ses adjoints le lundi 25 mai afin de passer le relai et communiquer les différentes informations concernant la commune.

4. ELECTION DU MAIRE

Dominique POTIER préside à l'élection du maire.

Eric LECHEMINANT et GUILLAUME LEMENAGER font acte de candidature.

Votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Obtiennent :

Eric LECHEMINANT 2 voix

Guillaume LEMENAGER 9 voix

Dominique POTIER installe ensuite Guillaume LEMENAGER dans ses fonctions de maire et lui cède la présidence.

Après avoir remercié les conseillers de la confiance qu'ils lui portent, Guillaume LEMENAGER remercie l'ancien conseil pour leur dévouement durant le ou les mandats précédents ; ainsi que l'ancien maire.

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints.

5. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET LEUR ELECTION

Le conseil municipal décide à la majorité (9 pour, 2 contre) de fixer à **trois** le nombre des adjoints au maire.

Trois votes successifs les désignent :

Election du 1^{er} adjoint :

Isabelle AUBRY fait acte de candidature.

Votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Abstention : 1

Pour : 10

Isabelle AUBRY obtient 10 voix et est élue 1^{er} adjointe.

Election du 2^{ème} adjoint :

Dominique POTIER fait acte de candidature.

Votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Dominique POTIER obtient 11 voix et est élu 2^{ème} adjoint.

Election du 3^{ème} adjoint :

Jessica HUYGHE fait acte de candidature.

Votants : 11

Suffrages exprimés : 11

Jessica HUYGHE obtient 11 voix et est élue 3^{ème} adjointe.

6. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le maire fait lecture de la charte.

7. QUESTIONS DIVERSES

Proposition et acceptation à l'unanimité d'envoyer des convocations dématérialisées.

Le vote des indemnités des élus aura lieu au prochain conseil.

La date du prochain conseil est fixée au Lundi 1^{er} juin, 17h.

La séance est levée à 17h45.

Le maire

Le secrétaire de séance